

# Petit Épeautre de Haute Provence IGP

## APRÈS PRAIRIE TEMPORAIRE



### RÉCOLTE 2021

RÉCOLTE	18.0g	Rend/h	Px unit	PRODUIT/ha	%
Petit Épeautre de Haute Provence IGP brut de batteuse		18,0g	89 €	1602 €	100 %
				<b>1602 €</b>	<b>100 %</b>
CHARGES OPÉRATIONNELLES	quantité	Px unit	COÛT / ha		%
SEMENCES PLANTS			130 €		46%
Semences de ferme triée et ébarbée	100 kg	1,30 €	130 €		
RÉCOLTE			105 €		38 %
Moisson Eta/ Cuma	1ha	105 €	105 €		
AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES			45 €		16%
Adhésion ODG	1ha	45 €	45 €		
CHARGES OPÉRATIONNELLES TOTALES à l'ha				<b>280 €</b>	<b>100 %</b>
MARGE BRUTE à l'ha				<b>1 322 €</b>	

CHARGES DE MÉCANISATION	quantité	Px unit	COÛT / ha		%
TRAVAIL DU SOL			55 €		52 %
Labour	1 pass.	35,20 €	35 €		
Reprise vibroculteur	2 pass.	7,30 €	15 €		
Reprise herse plate	1 pass.	4,60 €	5 €		
SEMIS			50 €		48 %
Semoir	1 pass.	49,80 €	50 €		
CHARGES DE MÉCANISATION TOTALES à l'ha				<b>105 €</b>	<b>100 %</b>
MARGE SEMI-DIRECT à l'ha				<b>1 217 €</b>	

"L'ensemble du petit épeautre cultivé aujourd'hui dans le cadre de l'appellation est en mode de production biologique, correspondant bien à la demande du marché sur cette production. Néanmoins, le cahier des charges de l'IGP Petit Épeautre de Haute Provence n'oblige pas ce mode de production et une valorisation en agriculture conventionnelle est envisageable.

Le prix de 890 €/t affiché ici s'entend donc pour une valorisation en AB via l'outil de transformation Bioengrain et se décompose comme suit :

- prix de base : 840 €/t + 50 €/t si taux de décorticage ≥ à 60 % (+ 25 €/t si ≥ 55 %)
- une prime supplémentaire de 2,5 €/t/mois de stockage à la ferme est aussi proposée au producteur à partir du mois de novembre, Bioengrain ayant une capacité de stockage limitée"